MELJAC 2021

BULLETIN MUNICIPAL

Meljacoises, Meljacois…

L'année 2020 fut largement perturbée et focalisée sur la pandémie de la Covid19. Ce n'est pas encore terminé, il est nécessaire de respecter les consignes sanitaires nationales afin que nous sortions au plus vite de ce cycle pour enfin reprendre nos rythmes de vie et nos activités sociales. Les mesures prises pour lutter contre cette pandémie accentuent encore plus l'isolement que certaines ou certains peuvent vivre dans notre commune rurale. De ce fait, beaucoup de manifestations locales ont été annulé en 2020.

Malgré cette épidémie, les élections municipales ont abouti à un large renouvellement de votre conseil municipal. Les processus électoraux ont été retardés par l'actualité sanitaire de notre pays. Ainsi, la nouvelle municipalité rédige aujourd'hui ce bulletin municipal seulement 6 mois après sa mise en place au début du mois de juillet 2020.

Notre équipe s'est engagée à proposer une autre dynamique dans la gestion globale de notre commune. Nous serons sensibles à représenter activement les Meljacois dans les différentes instances dont Meljac fait partie. L'échelon communal est, à nos yeux, le socle indispensable dans la gestion des projets des différentes collectivités territoriales : commune, communauté de commune …

Le dynamisme de notre territoire passe inévitablement par nos associations diverses et actives. Nous les soutiendrons dans leur fonctionnement, leurs projets, ou leur création (café associatif) car elles sont des sources d'animations et de lien social indispensables en territoire rural.

Le conseil municipal travaille en toute transparence (publication des comptes rendus des conseils municipaux sur le site Meljac.net) et est attaché à la consultation des Meljacois pour que nos projets deviennent aussi les vôtres. Enfin, nous, conseillers municipaux répartis sur notre commune, serons à votre écoute pour apporter des améliorations dans la vie quotidienne de tous les Meljacois.

Pierre BOUSQUET et toute l'équipe municipale vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année en famille en prenant bien soin de vous ainsi qu'une belle et heureuse année 2021. Nous espérons que cette nouvelle année permettra à tous de retrouver « un monde meilleur et plus humain » le plus rapidement possible.

Le conseil municipal

PRESENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

En haut de gauche à droite :

Mireille Tayac,
65 ans,
retraitée agricole

Jacky François,
65 ans,
retraité boulanger

André Saussol,
58 ans,
fonctionnaire

Odile Bousquet,
70 ans,
retraitée agricole

Laurent Flottes,
56 ans,
technicien de développement

Guy Bosc,
61 ans ,
agriculteur

Cécile Barra,
36 ans,
artisane ébéniste

De gauche à droite :

Gaëlle Albinet,
36 ans,
salariée agricole

Pierre Bousquet,
60 ans,
agriculteur

David Capoulade,
47 ans,
entrepreneur agricole

Benoît Baudy,
39 ans,
agriculteur

REPARTITIONS DES COMMISSIONS

Commissions communales

SIVU (pompiers)	Odile Bousquet (titulaire) et Jacky François (suppléant)
SMVAV (syndicat mixte du bassin versant du Viaur)	Laurent Flottes (titulaire) et Gaëlle Albinet (suppléant)
SIEDA (électricité, éclairage public)	Guy Bosc (titulaire) et Jacky François (suppléant)
SIAPEP (eau)	Benoît Baudy, Mireille Tayac (titulaires) et David Capoulade, Odile Bousquet (suppléants)
SMICA (informatique)	André Saussol
Défense	Pierre Bousquet
Office du tourisme	Cécile Barra (titulaire) et Mireille Tayac (suppléant)
Salle des fêtes	Gaëlle Albinet et Jacky François
Extincteurs	Pierre Bousquet
Ponction impôts	Guy Bosc, Pierre Bousquet, Gaëlle Albinet, Benoît Baudy, Laurent Flottes
Commission associations	Cécile Barra et Pierre Bousquet
Commission voirie	Guy Bosc, David Capoulade et Laurent Flottes
Commission d'appel d'offre	Benoît Baudy, André Saussol et Guy Bosc
Délégué aux listes électorales	Odile Bousquet
Elu correspondant à la sécurité routière	Jacky François

Commissions du Pays Ségali

Commission du traitement des déchets	Mireille Tayac
Commission du développement économique, de l'attractivité et de la communication	Cécile Barra
Commission des finances	Laurent Flottes
Commission de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse	Gaëlle Albinet
Commission de la voirie et de la mobilité	Jacky François
Commission du tourisme, des loisirs et des équipements sportifs	Guy Bosc
Commission de l'agriculture et du développement durable	Benoît Baudy
Commission de l'assainissement	David Capoulade
Commission des affaires scolaires	Gaëlle Albinet
Commission de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire	André Saussol
Commission sociale et culturelle	Cécile Barra
Commission intercommunale des impôts directs	Pierre Bousquet

Suite aux élections du 16 juillet 2020 du conseil communautaire du Pays Ségali, Mme Karine Clément a été élu présidente à la suite de Jean-Pierre Mazars.

Présidente : CLEMENT Karine (Naucelle)	
1er vice- président	COSTES Michel (Cassagnes-Bégonhès)
2ème vice-président en charge de la mobilité et de la voirie	VERNHES Nadine (Centrès)
3ème vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des ressources humaines	WOROU Simon (Sainte Juliette)
4ème vice-président en charge de la finance et de l'urbanisme	AT André (Crespin)
5ème vice-président en charge e l'économique numérique, de la communication et du numérique	BARBEZANGE Jacques (Baraqueville)
6ème vice-président en charge de l'action sociale et culturelle	ESPIE GABRIEL (Camjac)
7ème vice-président en charge du développement économique	FRAYSSINHES Patrick (Calmont)
8ème vice-président en charge des équipements intercommunaux et loisirs	BORIES André (Gramond)
9ème vice-président en charge des déchets	VIALETTES Jacky (Cabanès)
10ème vice-président en charge du domaine agricole	FABRE Jean-Marc (Castanet)
11ème vice-président en charge de l'assainissement	MAZARS Jean-Pierre (Quins)
12ème vice-président en charge de l'agriculture et du développement durable	CALMELS Bernard (Mahnac)

Qui participe aux conseils communautaires du Pays Ségali ?

Chacune des 23 communes membres de l'intercommunalité dispose d'un ou plusieurs conseillers (maire, adjoints), au prorata du nombres d'habitants (voir tableau ci-dessous). A Meljac, notre représentant est le maire, Pierre Bousquet, et en suppléant le 1er adjoint, Gaëlle Albinet. Au minimum d'une fois par trimestre, les conseillers communautaires se réunissent afin de délibérer sur les projets à conduire et les équipements et service à mettre en œuvre.

COMMUNES	NB DE CONSEILLERS	CAMJAC	2
BARAQUEVILLE	6	CASTANET	1
NAUCELLE	4	GRAMOND	1
CALMONT	4	CENTRES	1
MOYRAZES	2	CAMBOULAZET	1
CASSAGNES BEGONHES	2	TAURIAC DE NAUCELLE	1
COLOMBIES	2	PRADINAS	1
QUINS	2	CRESPIN	1
SAUVETERRE DE ROUERGUE	2	CABANES	1
MANHAC	2	SAINT-JUST-SUR-VIAUR	1
SAINTE JULIETTE SUR VIAUR	2	MELJAC	1
BOUSSAC	2	CASTELMARY	1

Quelles sont les compétences du Pays Ségali ?

- Les Compétences Obligatoires
  - Aménagement de l'espace
  - Actions de développement économique
  - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
  - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
  - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

- Les Compétences Optionnelles
  - Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.
  - Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire. Politique du logement social d'intérêt communautaire, et actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.
  - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.
  - Actions sociales d'intérêt communautaire.
  - Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public afférentes.

- Les Compétences Facultatives
  - Infrastructures et réseaux de communication électronique.
  - Contrôle et entretien des équipements d'Assainissement Non Collectif.
  - Actions de valorisation de la ressource en eau.
  - Création, entretien et gestion de structures et d'équipements touristiques d'intérêt communautaire
  - Service de transport à la demande.
  - Création, entretien, et gestion des structures d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse :
  - Point relais emploi ou espaces emploi formation.
  - Actions en faveur des personnes âgées, de la vie sociale et de la culture.

Liens

Vous pouvez trouver tous les comptes rendus des conseils communautaires sur :

- Meljac.net (rubrique Mairie, comptes-rendus)
- Payssegali.fr (rubrique la communauté, pays ségali communauté, compte-rendu et réunions)

BUDGET 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT ANNEE 2020

RECETTES		**DEPENSES**	
Excédent antérieur reporté	11626	Frais de fonctionnement :	13972
		-Eau Electricité carburants petits équipements	6372
Redevance assainissement	2372	-Entretien matériel	241
		-Fournitures administratives	94
Contributions directes,droits mutations	20168	-Entretien de terrains de bâtiments et de voirie	2892
		-Maintenance Copieur et Informatique	3532
Autres (TH - TF Elus Locaux,FPIC...)	8728	-Frais affranchissement et téléphone	841
		Primes d'assurances	4307
Dotation forfaitaire	45755	Fêtes et cérémonie	383
		Ecole de Rullac :	8858
Dotation Solidarité Rurale	10829	-Transports scolaires	4147
		-Remb. Frais de fonctionnement Ecoles Primaires	4711
Autres dotations	3463	Cotisations :	36155
		-Salaires Côtisations URSSAF Retraite CNRACL..	15681
Locations (appartements et salle des fêtes)	11120	-Cotisations Assurances Personnel	458
		Taxes foncières	1064
		Indemnités Elus	11020
		Incendie :	3966
		-Services d'incendie	2941
		-Cotisations SIEDA FODSA CCN SIVU CASSAGNES...	1025
		Subv associat (APE Ecole Rullac, La Fontanelle, ADMR)	2832
		Emprunts	3279
		Attributions de Compens.CCN	25872
TOTAL RECETTES	**114061**	**TOTAL DEPENSES**	**91692**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

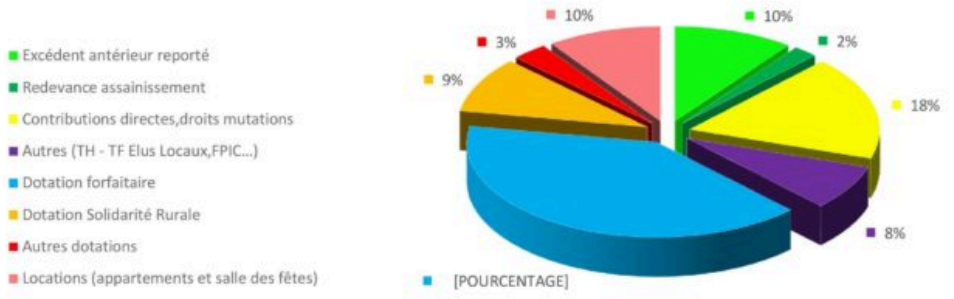

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

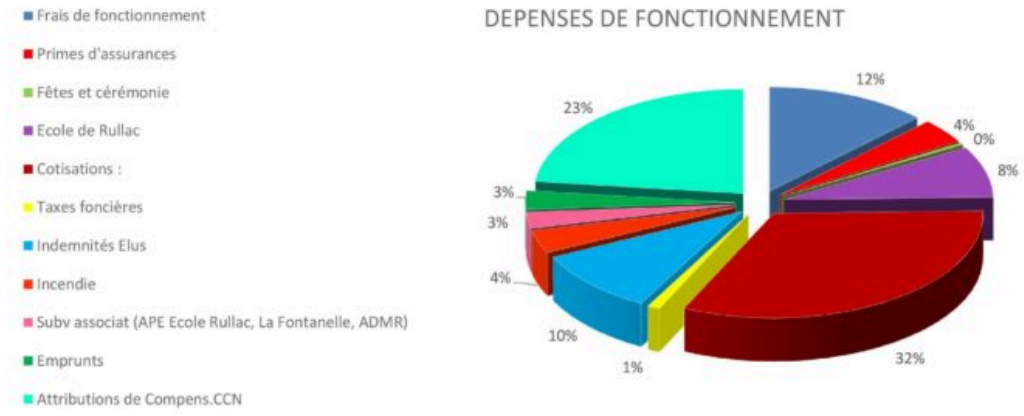

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**RECETTES D'INVESTISSEMENT**	
Emprunts (capital)	22589	FCTVA	423
		Excédents de fonctionnement	30866
		Ligne de trésorerie	25000
AMENAG EXTERIEUR Bât.Mairie	64490	Subv ETAT Bât MAIRIE	20163
		Subv DEPART Bât MAIRIE	12527
		Fonds de Concours PAYS SEGALI	7637
TOTAL	**87079**	TOTAL	**96616**

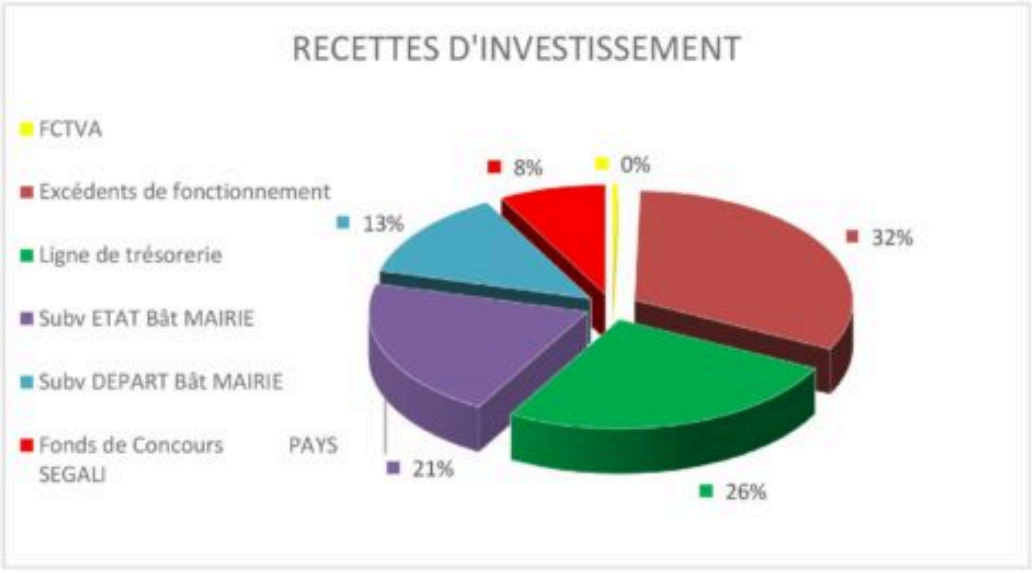

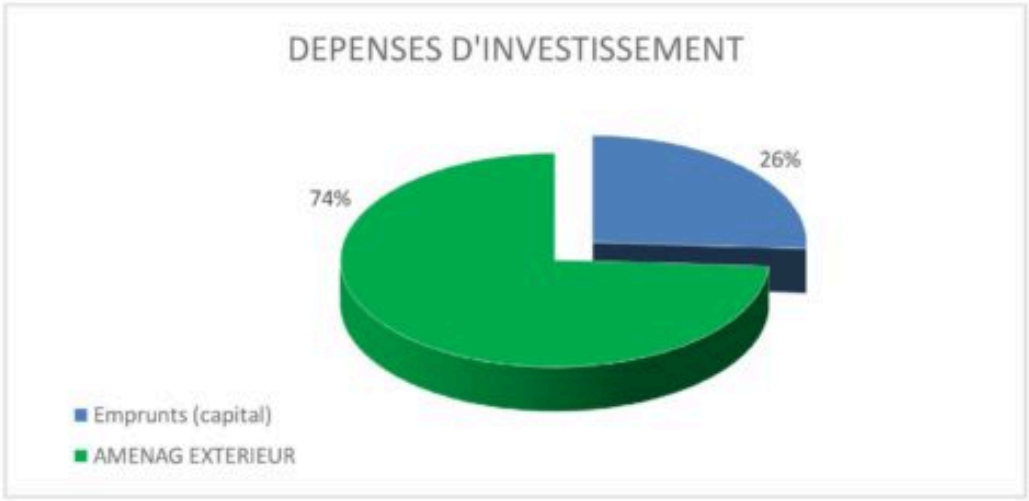

LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2020

Les projets concrétisés au cours de l'année 2020 sont à la fois des projets initiés et conduits par l'ancienne municipalité pour le rejointement des façades de la mairie et les réflexions des voies communales, mais aussi des projets ménés et réalisés par la nouvelle municipalité durant cette fin d'année 2020 : embauche d'un agent d'entretien, mise en sécurité de la sortie de Meljac et renouvellement du matériel informatique de la mairie.

Rénovation des façades du bâtiment abritant la Mairie

Les travaux de rejointement des façades ont eu lieu en ce début d'année 2020. Ce rafraichissement participe à l'effort d'entretien des monuments et lieux publics par la commune. La mairie a fait appel à l'entreprise Massol de Réquista pour procéder à ce chantier. Les travaux ont finalement été réalisé par l'entreprise Santiago de Onet le château.

Entretien des voiries

Trois secteurs ont bénéficié de travaux sur les voiries intégrés dans le programme d'entretien des routes de la communauté de commune du Pays Ségali :

- La portion de route entre les lieux dits de « La Pierre Blanche » et « Gintou »
- La route du lieu dit « Soulage »
- Le revètement sur le pont du Gintou

Embauche d'un agent d'entretien

La nouvelle municipalité a choisi d'embaucher un agent d'entretien à raison de 4 heures par mois, essentiellement pour l'entretien de l'intérieur des locaux de la mairie . Il est aussi prévu de faire appel à ses services en fonction de la demande, pour le ménage de la salle des fêtes de notre commune.

Suite, à une publication de la proposition de poste , le conseil municipal à décidé de confier cette mission à Mme Valerie PRADELS du « Mas Ricard ». L'embauche est effective depuis le 1er décembre 2020.

Modification des bordures de routes à la sortie du village vers Naucelle

Pour des raisons de sécurité, la haie en bordure de route à la sortie du village en direction de Naucelle a été en partie substituée par une clôture afin d'augmenter la visibilité dans le virage et éviter de ce fait les risques d'accident. Nous remercions Mr Jean-Michel VIGROUX , propriétaire de la parcelle, d'avoir accepté cette réalisation.

Renouvellement du matériel informatique

A la demande de notre secrétaire de mairie nous avons renouvelé l'unité centrale de l'ordinateur de la mairie afin que l'outil soit le plus adapté possible aux nouveaux logiciels utilisés. Ce renouvellement est réalisé par l'intermédiaire du SMICA qui est l'instance intercommunale informatique fournissant le matériel, la maintenance et l'ingénérie informatique.

LES PROJETS POUR L'ANNEE 2021

Nous continuerons à répondre à la mission d'entretien et de préservation des espaces publics de notre commune. Ainsi, l'entretien des voiries restera régulier et sera toujours associé à des reflexions sur la sécurité et la signalitique. Et nous n'oublierons pas les salles communales que nous tâcherons d'équiper et de valoriser au maximum.

Par ailleurs, nous tenons également à proposer des projets innovants et toujours dans l'intérêt des habitants de la commune.

Miroirs au croisement de « Grascazes Haute »

Suite aux demandes des usagers et des habitants, le croisement entre la route départementale 63 et la route menant à « Grascazes haute » sera équipé de deux miroirs. Ces miroirs doivent améliorer la visibilité, et sécuriser de ce fait l'intersection. Nous tenons à remercier Mme et Mr POMIES d'avoir accepter la pose de ces miroirs sur leur propriété en bordure de route.

Travaux de voirie

Des travaux seront engagés sur le réseau routier communal dans le cadre du programme annuel d'entretien des voiries de la communauté de commune du Pays Ségali. Les portions de route seront identifiées par les conseillers de la commission des routes de la commune.

Installation d'un système de projection à la salle des fêtes

Une réflexion est en cours concernant l'installation d'un écran de projection fixé au plafond de la salle des fêtes avec un vidéoprojecteur fixe. Cette installation viendra compléter les équipements de la salle des fêtes de notre village.

L'adressage

Le processus d'adressage est initié depuis 2019 sur la commune de Meljac. C'est un travail important pour optimiser l'intervention des services de sécurité ainsi que l'efficacité d'acheminement de livraison : poste, transporteurs mais aussi edf, télécom…

L'objectif de cette précision sur les adresses est essentiellement basé sur la création de points GPS associés à une adresse précise et complète pour chaque habitation ou entreprise.

L'identification des habitations et autres bâtiments d'activité afin de leur attribuer un point GPS de localisation a été réalisé au cour de l'année 2019. Il avait été choisi de lier ces points GPS à des adresses construites, pour toute la commune, sur la dénomination des routes. La structure de nos futures adresses serait alors :

Numéros- Type et nom de voie
Code postal – Nom de la commune

Les dénominations des différentes voies de la commune ont été validées par l'ancien conseil municipal le 30 septembre 2019.

Cette méthode de construction de nos adresses engendre ainsi la disparition des noms de nos lieux-dits historiques. A la demande du nouveau conseil municipal, une nouvelle présentation publique de l'évolution de nos adresses par l'organisme chargé des aspects techniques a eu lieu au cour du mois de septembre 2020. Nous avons ainsi pu prendre conscience, à ce moment là, que la disparition de nos lieux-dits n'était pas inévitable et d'autres solutions seraient envisageables. Ainsi, nous reprenons le dossier en projetant de modifier et surtout d'adapter, là où cela semblera nécessaire, la structuration de nos futures adresses afin qu'elles respectent à la fois notre histoire et les exigences de précision pour nos différents services. Les structures des adresses pourront alors être comme celle présentée au dessus, mais aussi :

Numéros- Nom du lieu-dit
Code postal –Nom de la commune

Cette dernière structure permettra à la fois d'augmenter la précision avec les numéros et de conserver le nom de nos lieux-dits historiques.

La modification de nos adresses est une évolution importante dans la vie quotidienne des Meljacois. De ce fait, nous vous consulterons pour vous soumettre les différentes solutions. Ensuite, le conseil municipal validera les nouvelles adresses pour enfin les transmettre aux habitants et ensuite aux organismes concernés.

Il est pour nous capital que ce projet soit partagé avec les Meljacois afin que chacun se retrouve dans cette évolution de l'adressage.

Projet de café associatif Meljacois

Pourquoi ? Avoir dans le village un lieu culturel, de rencontre et de partage
Pour qui ? Pour tous, avec une volonté d'offres diversifiées
Par qui ? Par toutes personnes volontaires pour devenir bénévoles
Comment ? Quelques ébauches sont tracées mais tout reste à créer

- Définir la structure : il s'agirait d'une nouvelle association à créer.

- Définir la place de la Mairie : la mairie soutiendra le projet en terme logistique et financier, elle mettra à disposition un local gratuitement pour le café. Pour ces raisons, le maire demande un droit de regard sur l'association.

- La licence 4 : la famille Bousquet qui possède cette dite licence, mettrait à disposition leur licence, en proposant de la rattacher à la salle des fêtes, reste à définir les modalités et les conditions à mettre en œuvre. L'utilisation de cette licence obligera également une personne à se former pour la tenue d'un débit de boissons. Licence ou pas, le débat reste ouvert sur la volonté de vendre de l'alcool dans ce café, en sachant qu'une possibilité existe, le café associatif peut vendre sans licence de l'alcool uniquement à ses adhérents.

- Montage du dossier par le biais de l'association des « 1000 cafés » : il a été questionné la pertinence de cette idée. En effet, il semble que la clé de ce projet soit l'embauche d'une à deux personnes, ce qui dans un premier temps a été considéré comme trop ambitieux pour Meljac.

- Définir le projet : le projet sera ce que les bénévoles en feront et suivant ce que les habitants souhaiteront. Une proposition a été faite de mener une enquête publique. L'idée serait de distribuer un questionnaire afin de premièrement présenter le projet aux habitants, ensuite, confirmer que le café intéresse suffisamment de personnes et enfin, cerner au mieux les attentes de chacun. Après dépouillement, serait présenté à l'ensemble de la population le compte-rendu, et souhaitons-le, quelques perspectives et des volontaires pour lancer l'association. C'est donc seulement après cette étape que seront détaillés les services, les animations, la fréquence d'ouverture,...

- La coopération : il a été mis en avant la forte volonté que cette nouvelle association ait des projets en coopération avec toutes les autres associations du village, qu'un point d'honneur soit mis à unir nos compétences et nos volontés pour organiser des évènements plus régulièrement ensemble.

- Inspiration : renseignements doit être pris sur des projets similaires pour s'en inspirer et amener des questions. Un rapprochement est en cours avec deux lieux, afin de discuter, ou même inviter, les personnes de ces cafés à savoir le Miramont à Centrès et celui de Caplongue.

En conclusion, la Mairie impulse le projet par la réalisation d'une enquête publique et s'engage à le soutenir au niveau logistique et financier. Le reste sera le projet des bénévoles de l'association créée.

DETAIL DES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS

La Mairie de Meljac a attribué une suvention à toutes les associations de la communes à hauteur de 200€. Voici la liste des différentes subventions versées par la Mairie :

Ass. Parents d'élèves (cantine) 2 € par élève et par repas	1 330,00 €
ADMR Naucelle	472,00 €
Comité d'animation	200,00 €
Les Aînés de Meljac	200,00 €
Les Amis de la Fontanelle	80,00 €
Lutte contre le Cancer	100,00 €
Meljac.net	200,00 €
Société de Chasse	200,00 €
Subv. Sinistrés Alpes Maritimes suite aux inondations	50,00 €
TOTAL	**2 832,00 €**

L'ETAT CIVIL

ETAT CIVIL 1920

NAISSANCES 1920

ALBINET Albert	Le Féraldesq	09 décembre
ALARY Maria	Le Martinesq	24 Juin
ALMAYRAC Fernand	Le Puech Issaly	15 août
CAILHOL Augusta	Grascazes	19 juillet
CAYRON Marius	La Bessière	15 septembre
ENJALBERT Eloi	Le Puech Issaly	30 septembre
FRAYSSE Simone	Grascazes	02 mai
GABEN Clément	Grascazes	01 novembre
MASSOL René	Meljac	22 mars
MAZARS Marie-Emilie	La Bessière	04 mars
TAYAC Maria	Le Mas Ricard	08 août
VIGROUX Marius	Le Clot	08 juillet

MARIAGES

ALBINET Paul et CAYRE Anna (Meljac/Le Vergnas)	16 février
DELEUIL Marius et ROUVE Augustine (Allauch/Le Mas Ricard)	23 juillet
ENJALBERT Justin et MASSOL Berthe (Le Mas Ricard)	03 avril
ENJALBERT Théophile et ALARY Berthe (Le Puech Issaly/Le Martinesq)	24 novembre
LOUBIERE Lucien et CAILHOL Zénobie (Le Mas Ricard/Centrès)	17 novembre
SERIN Louis et GAUBERT Augustine (Hérault/Grascazes)	10 novembre
SIGAL Albert et ENJALBERT Marie (Le Martinesq/Le Puech Issaly)	23 juillet

DECES 1920

ALARY Pierre	Le Féraldesq	26 août 1914(constatation de décès)
ALVERGNE Joseph	Meljac	02 novembre
BOSC Jean	Soulages	06 janvier
CAILHOL Léon	Grascazes	26 mars 1915 (constatation de décès)
COUDERC Marie	Le Martinesq	17 mars
ENJALBERT Eloi	Le Puech Issaly	14 octobre
MADER Lucie	Le Féraldesq	12 juillet
PANIS Rose	La Bessière	24 février
ROUBE Hippolyte	Le Mas Ricard	28 décembre 1914 (constatation de décès)
VIGROUX Marius	Le Clot	06 aoû

ETAT CIVIL 2020

Cet article ne peut être mis à jour que si le secrétariat de Mairie est mis au courant de l'évènement (naissances, décès, ...)

Toutes nos sincères condoléances aux familles de :

Christian VIAROUGE
décédé le 06 juillet

Elie BESSIERE
décédé le 04 septembre

Décès hors commune :

Guy MAZARS
décédé le 13 juillet

Louis VIAROUGE
décédé le 15 février

Elie VIAROUGE
décédé le 21 septembre

Serge Albinet
décédé le 1er septembre

LES ASSOCIATIONS MELJACOISES

COMITE DES ANCIENS COMBATTANTS DE RULLAC, MELJAC ET ST CIRQ

Chaque année la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 se célèbre en commun au monument aux Morts de l'un de ces trois villages en présence des élus et de la population. Cette année à Meljac, Messieurs Pierre Bousquet maire de la commune et Joseph Rivas président du Comité des Anciens Combattants ont en préambule exprimé leur regret que cette cérémonie ne puisse revêtir la solennité envisagée depuis un certain temps afin de respecter les directives sanitaires. Cérémonie qui devait être animée par des bénévoles voire des enfants avec des poèmes de circonstance, des lettres du front et des familles nous ramenant dans la tragédie de ces époques dont souvent nous n'avons qu'une lointaine idée.

Après la lecture du manifeste du ministre des Anciens Combattants, le dépôt de la gerbe par les maires des deux communes et l'appel des si nombreux enfants de chez nous tombés pour la patrie au cours de ces deux grands conflits, il a été néanmoins possible en toute simplicité de dévoiler une inscription apposée sur la pierre érigée en dolmen non loin du monument aux morts. Cette dalle dont l'origine et la signification méritaient d'être rappelées.

Au cours de l'année 1975 le Conseil Municipal à l'initiative de Claude Alary alors Maire, réaménage le site. Le monument aux Morts étant déplacé et mis en valeur à son emplacement actuel, un ornement en harmonie avec l'ancien puits et ayant trait au passé de la commune s'imposait au centre de la place. Cette pierre, ancien seuil de maison conservée par la famille Molinier fût offerte à la commune avec des paroles émouvantes et fortes rappelées sur cette plaque. En mémoire de leur fils Maurice tombé en Algérie au cours de cette guerre qui ne voulait pas dire son nom, appelée pacification. Une guerre meurtrière pour les différentes populations de ce pays qui a aussi frappé chez nous, plongeant durant sept années nos familles dans l'angoisse, dont certaines fratries nombreuses en ont couvert toute la durée.

Dans une lettre jaunie adressée à la famille de Maurice depuis l'Algérie on peut lire *« L'affreuse nouvelle nous est parvenue. Nous savons qu'en ce moment rien ne peut soulager votre douleur, mais cela fait trop mal pour rester muet. Sachez que votre cher Maurice ne sera pas oublié de ses amis d'enfance ».*

À cet hommage nous avons associé notre voisin et ami du mas de St Jean, Clément Vigroux mort aussi là-bas des suites de ses blessures. Ce qu'a souligné Joseph Rivas en lisant leur deux citations signées des présidents René Coty et Charles de Gaule.
A présent avec cette promesse tenue ce qui n'aurait pu être qu'un ornement éphémère, restera dans le temps un symbole souhaité par la famille Molinier.

Le comité des Anciens Combattants

Maurice Molinier
28 juillet 1934 -24 avril 1957

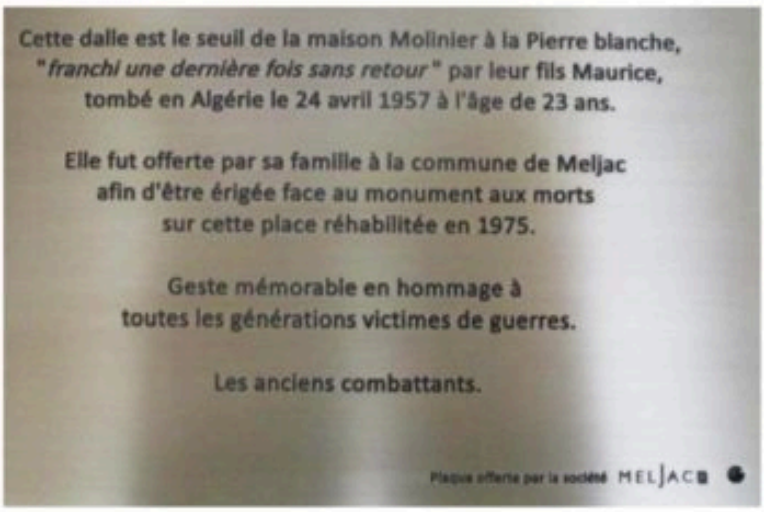

Clément Vigroux
22 juillet 1936 - 6 mai 1958

Cette année bien particulière se termine et le bureau du club des Ainés de MELJAC vous fait part des quelques activités réalisées au cours de l'année 2020 et serait bien heureux de pouvoir vous dire quels seront nos projets pour l'année à venir mais dans le contexte actuel il est bien difficile de projeter.

VIE DE L'ASSOCIATION ET ACTIVITES 2020

Le nombre de nos adhérents reste stable il est de 65 adhérents.

Tout débutait normalement et notre première rencontre de l'année fût notre assemblée générale suivie du partage de la galette, le 13 janvier. Au cours de cette après-midi, les diplômes des dicos d'or furent remis aux lauréats.

Ensuite, vint notre quine le 1er mars avec toujours une bonne affluence.

Mais à partir du 16 mars, les directives gouvernementales ne nous ont plus permis de maintenir nos rencontres, et pourtant des projets nous en avions : repas, rando et sorties,…

La dictée des dicos d'or devait avoir lieu à Meljac début mai pour tout le secteur 12 (Réquista, Lédergues, La Selve, Meljac, Lestrade et Thouels, Villefranche de Panat). Cette date n'a pu être maintenue.

Finalement c'est le 5 octobre que deux secteurs, le naucellois et le réquistanais se sont retrouvés à Meljac,

Vingt-six participants, dont six adhérents de notre club ont participé aux épreuves.

Cet après-midi studieuse s'est terminée par un goûter en respectant les règles de distanciation.

Voilà résumé par ces quelques lignes les maigres activités que nous avons pu maintenir cette année, dans notre petit village.

Espérant nous retrouver dans un contexte différent.

LE BUREAU DU CLUB VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE ET VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX DE SANTE POUR 2021.

COMITE D'ANIMATION

L'année avait pourtant bien commencé.

Le réveillon de la St Sylvestre affichait complet, nous avions même refusé du monde.

La fête de la St Blaise avait battu des records d'affluence.

Nous attendions donc avec impatience la Bodéga de la Pentecôte le 31 mai et le repas des amis en août.

Malheureusement tout s'est arrêté au mois de mars à cause du coronavirus.

Il n'y aura pas de réveillon en fin d'année 2020 ni de St Blaise en 2021, mais dès que cela sera possible nous reprendrons les manifestations avec encore plus de bonheur.

Tout le comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une meilleure année 2021.

Portez-vous bien.

que s'est-il passé ?

2020, une année «virussée» difficile pour tous qui n'a pas, du fait du «confinement» permis aux associations de notre commune de déployer comme chaque année tous leurs projets de rencontres et manifestations.

Dans ce contexte, l'association Meljac.Net a du supprimer sa soirée annuelle mais a réussi, support numérique aidant, à produire cette année:
- 25 galeries, vidéos et dossiers divers (contre une cinquantaine, les années précédentes du fait d'un calendrier de rencontres associatives particulièrement réduit),
- 366 nouvelles «photos du jour» et 208 nouvelles «photos de la semaine»,
- une centaine d'affiches «actualité» et «nouveau» (manifestations communales et régionales, compte-rendu de conseil municipal, météo, etc...)

que va-t-il se passer ?

En ces circonstances, l'exigence d'une connexion internet et téléphonique efficace et sans rupture (travail à distance, activités scolaires et surtout universitaires) s'impose plus que jamais à Meljac comme sur l'ensemble du territoire ...même si nous voulons croire que 2021 verra la disparition de ce funeste virus rendant à chacun sécurité et liberté. ***...Protégez-vous !***

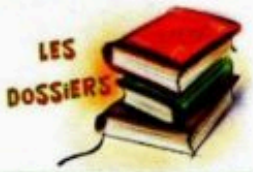

chaque jour

chaque semaine

et rétrospectivement à 5 et à 10 ans

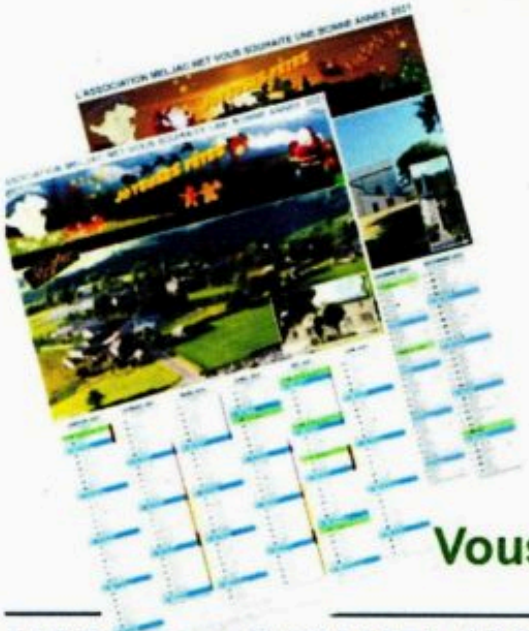

Comme chaque année, le calendrier Meljac.Net est adressé par voie postale à nos adhérents et distribué dans les boites à lettres de tous les habitants de la commune de Meljac.

Nous mettrons par ailleurs cette année, un contingent de calendriers dans les mairies de Meljac et de Rullac ainsi qu'à l'école de Rullac pour les écoliers de nos villages.

Comme chaque année depuis 2003, nous publierons aussi sur notre site www.meljac.net le calendrier 2021 en version imprimable, permettant à chacun si il le souhaite, de se l'imprimer.

* * *

Vous aimez notre site, alors...rejoignez-nous !

L'ASSOCIATION MELJAC.NET VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2021

SOCIETE DE CHASSE DE MELJAC

Président : Christian BAUDY
Trésorier : Serge KRAWCZYK
Secrétaire : Nicole BAUDY

De gauche à droite ; Premier plan: Pierrick BAUDY, Jacky FRANCOIS.
Deuxième plan : Jean-michel VIGROUX, Serge KRAWCZYK, Marc LOPEZ, Christian BAUDY
Troisième plan : Patrick BAUDY, Alain BEYER, Jérôme FRAYSSE, Nicole BAUDY et derrière Jérémy PAGES

Les adhérents de l'Association « Société de Chasse de Meljac » remercient la municipalité de notre commune (Monsieur le Maire et ses conseillers municipaux) pour l'attribution de la subvention qui a été accordée à leur association, ainsi, qu'à toutes les associations de la localité, pour l'année 2020.

Vous pourrez remarquer que notre association a de l'avenir puisque l'on peut voir, sur la photo ci-jointe réalisée avant le confinement, que la relève, très jeune, est dores et déjà assurée, tant pour les chasseurs que pour les chiens.

Le bureau de l'association

Pierre Bousquet
et toute l'équipe municipale
vous présentent tous leurs

Meilleurs Vœux

pour l'année 2021 !